

STAGE CITOYENNETE

Eléments contextuels

Un stage de citoyenneté rassemble des élèves concernés par l'exclusion temporaire, pour tenter de l'éviter ou pour la remplacer. Il s'agit de faire réfléchir ces élèves à la citoyenneté et à l'insertion sociale.

Description de l'action

4 à 6 interventions par stage :

- courtes sur deux demi-journées
- avec des objectifs fixés en fonction des cas
- d'une heure et demie.

Des intervenants extérieurs - conseiller municipal, éducateur, contrôleur SNCF, chauffeur de bus, horariste de bus ou de train, référent de la mission locale, sapeur-pompier, urgentiste, médecin, chef d'entreprise....- racontent leurs activités et mettent en relief les caractéristiques citoyennes.

Organisation sur l'année

3 stages annuels, programmés en début d'année scolaire, sur 2 demi-journées proches (ex : deux mercredis après-midi, ou un mercredi après-midi et un samedi matin) en session collective.

Le groupe est constitué de 10 élèves au maximum, rassemblés dans une salle de classe disposée en table ronde.

Organisation du contenu

Un régulateur organise et coordonne les interventions, assure l'interface entre les intervenants et le groupe.

Avant chaque début de module, il les aide les stagiaires à préparer leurs questionnements, fait quelques mises au point pour permettre au groupe d'accueillir l'intervenant dans de bonnes conditions (tenue, prise de parole, comportement ou tout autre problème propre au groupe). C'est une partie importante du stage qui contribue à l'objectif global de l'action.

Objectifs et résultats immédiats attendus

Conduire le groupe à réfléchir sur ce qu'est la citoyenneté, prendre conscience de ce qu'est un citoyen responsable. Réfléchir à ce que serait la société si personne ne se préoccupait de la citoyenneté.

Apprendre à se concentrer et écouter.

Le résultat final est d'obtenir l'amélioration du comportement des élèves.

Il est utile de fixer, en début de stage, un but précis, défini en fonction du profil du groupe (ex : l'élaboration d'une charte dans le cadre d'un futur stage en entreprise, les conditions d'un engagement en tant que bénévole ou, plus simplement, d'un engagement à une amélioration du comportement).

Bilan de l'action

A la fin du stage, un bilan est effectué.

Chaque stagiaire reçoit un exemplaire du document élaboré (ex : charte du stagiaire), afin de marquer l'effort entrepris ou de rappeler l'engagement pris.

Ou bien, en cas d'échec une nouvelle action est immédiatement décidée.